Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20260205-2026002-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **KERGRIST MOELOU**
Délibération 2026-002

Séance du 5 février 2026
L'an deux mil vingt six le 5 février à vingt heures.

Nombre de conseillers	
- en exercice	13
- présents	13
- votants	11
- absents	2
- exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de M. MUNIER Gérard

Etaient présents :
Mesdames et Messieurs, MUNIER Gérard BLIN-CONNAN Jeannie, DAGORNE Maïwenn, MAUFFRAY Pierrick, LE GOFF Patrick, JEGOU Michel, LAMER Antoine, LEON Raymond, ARHANTEC Stéphane, COAIL Nolwenn, PHILIPPE Elodie,
Étaient absentes : DUNCANSON Denise, JEGOU Nathalie.
Mme BLIN CONNAN Jeannie a été nommée secrétaire

Date de convocation 29/01/2026
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 18/02/2026
Et Publication le 18/02/2026

2026-002-1.3 Avenant convention de portage de repas entre l'association Yvanne Maison de retraite St Joseph et la Commune

Monsieur le maire informe l'assemble de la demande de l'association Yvanne
Le portage de repas est assuré par l'association Yvanne maison saint Joseph de Gouarec.Les modifications de tarifs 1.20€(+4%) par repas au lieu de 1.15€ (+4%) ont pour objectif d'anticiper l'impact très lourd concernant le contenant des denrées alimentaires en lien avec le « zéro plastique »
Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité
- Autorise Monsieur le maire à signer l'avenant

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
BLIN CONNAN Jeannie

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire,
MUNIER Gérard

MAIRIE DE KERGRIST MOELOU (22)